



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Mathieu NACHMAN** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Octave Gigi, 33 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A, numéro 2527S3.

Le projet consiste en **divers aménagements extérieurs**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Écarts au Permis d'urbanisation :

- Pose d'éléments en « L » en béton en zone de cours et jardins ;
- Pose de palissades en aluminium en zone de cours et jardins ;
- Installation de stores en aluminium

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26/10/2026 au 09/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 201/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 20/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée et à régulariser

